



## Prelevement sans autorisations sur mon compte

Par **champfo**, le **31/01/2011** à **11:12**

Bonjour je vous explique pendant les fête de Noël j'ai fait un crédit 0% dans un hyper marché tout est bien suivi mon crédit commence en février pour 54.90 pendant 10 mois aucun soucis. Mais le 07/01/2011 un prélèvement de 36.94 de cofinoga je ne comprend pas je les appelle il me dise qu'il n'en a aucun prélèvement sur mon compte alors je leur dit comment ça se fait alors que j'ai un prélèvement de cette somme de cofinoga il me dise de leur envoyer le relevé bancaire pour qu'il puisse rectifier.

Mais le soucis c'est que il y a marqué sur le prélèvement cofinoga échéance 07.01.2011 ça veut dire que tous les mois j'aurais le problème sur mon compte. J'aimerais avoir un texte de loi pour les faire bien peur pour qu'il puisse rectifier cela très vite. merci

Par **Domil**, le **31/01/2011** à **13:49**

Vous allez à votre banque pour demander à voir l'autorisation de prélèvement que vous avez signé pour autoriser ce prélèvement. Si la banque n'est pas capable de le produire, ils sont obligés de recrediter la somme et de ne plus accepter les prochains prélèvements

Par **champfo**, le **31/01/2011** à **17:30**

D'accord mais le problème c'est que mon crédit c'est cofinoga en plus précisément banque casino qui travaille avec cofinoga.

Je pense que cofinoga se sont trompés lors du prélèvement.

C'est pour ça je cherche un texte de loi.